



SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Une association pour protéger la nature et le cadre de vie

Bien vivre dans le Perche est un espace de réflexion et d'action réunissant des personnes de tous horizons. Elle a pour but la protection de la nature et du cadre de vie des habitants de la communauté de communes de Mortagne-au-Perche et la promotion de la participation citoyenne.

Il s'agit d'une association à but non-lucratif, indépendante vis-à-vis de l'État et des collectivités territoriales. Elle œuvre pour l'intérêt général et, pour cela, agit dans la coopération et l'échange avec les autres organisations de la société civile. Elle compte (au 31 mars 2022) 140 adhérents, dont une équipe entièrement bénévole qui anime la vie associative et met en place les actions.

1. Vie associative

Les premières réunions de ce qui était au départ un collectif d'habitants de Saint-Mard-de-Réno ont eu lieu en mars et avril 2021. Dès la première rencontre, l'idée de créer une association a été évoquée, considérant que ce statut permettrait une plus grande efficacité des actions envisagées et une plus grande visibilité et reconnaissance. Un groupe de voisins motivés pour ce projet se chargera de la création de Bien vivre dans le Perche et de ses outils ainsi que de l'animation de la vie associative.

La création de l'association et de ses outils

Bien vivre dans le Perche a été fondée le 18 avril 2021 par un groupe de 9 personnes, qui deviendront les premiers membres du Conseil d'Administration (CA). La construction de l'association a impliqué la création de la structure associative : rédaction des statuts et du règlement intérieur, déclaration en Préfecture, ouverture d'un compte bancaire ...

Parallèlement ont été mis en place les outils de communication, grâce au travail bénévole d'une petite équipe d'adhérents engagés :

- **Identité visuelle** : création du logo, des cartes de visite et du papier en tête.
- **Création des comptes sur les réseaux sociaux** ([Facebook](#) et [Twitter](#))
- **Mise en ligne du site web** : www.bvperche.org
- **Création de la chaîne Youtube**
- **Mise en place des lettres d'information** pour les adhérents.
- **Projet de documentaire sur l'association**, en collaboration avec Rétroviseur Productions.

Une première année de vie riche et intense

- **Deux rencontres avec les adhérents, en juin et en novembre.** Le but de ces réunions était d'échanger autour des actions en cours et des projets à venir, ainsi que de faire connaissance avec les nouveaux arrivants et partager un moment de convivialité.
- **Les actions « sur le terrain »** (tractages sur les marchés, collecte de signatures, réunion d'information...) ont été l'occasion de se retrouver et d'agir avec les adhérents et les membres d'autres associations partenaires.

Échange et partenariats

- **Au niveau national :** Bien vivre dans le Perche adhère au CNVMch (Collectif National Veille Méthanisation Canal Historique).
- **Au niveau départemental :** échanges avec deux associations ornaises (On se sent bien à Lonrai et Les Hérissons Masqués de Nécy) membres du CNVMch.
- **Au niveau local :** notre association est membre d'un collectif inter-associatif co-construit avec Perche Avenir Environnement, L'Air du Perche, la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique et le GRAPE (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement. Avec la Confédération Paysanne : des échanges et des actions de soutien.

2. Un gazoduc dans le Perche

Un projet de renforcement des structures gazières cherche à promouvoir la méthanisation, sans tenir compte de l'impact social et environnemental. Ce bouleversement majeur pour le territoire est contesté par les citoyens et les associations. Bien vivre dans le Perche agit pour dénoncer le manque d'information et de transparence qui entoure ce projet et pour alerter sur son impact.

Plaidoyer institutionnel

- **Rencontre avec Jean-Claude Lenoir**, Présidente de la CDC de Mortagne au Perche et du Pays du Perche Ornaïs (promoteur du projet de rebours et du gazoduc), le 4 mai 2021.
- **Lettre envoyée à la Commission de Régulation de l'Énergie** (le 31 août 2021), qui n'obtient pas de réponse.

Campagne d'information et de sensibilisation du public (mai 2021)

- **Lancement d'une pétition** demandant l'information et la consultation de la population.
- **Tractage sur le marché** de Mortagne-au-Perche et signature de la pétition papier.
- **Distribution de tracts dans les commerces** de Mortagne-au-Perche.

Réunion d'information citoyenne (novembre 2021), Mortagne-au-Perche

Organisée par Bien vivre dans le Perche, en partenariat avec L'Air du Perche, Perche Avenir Environnement et la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Au-delà de la **centaine de personnes** ayant pu assister à cette réunion, **un public beaucoup plus large a été sensibilisé grâce aux actions de communication** réalisées avant et après cet événement :

- **Tractage** sur les marchés locaux et dans les boîtes aux lettres.
- **Articles** publiés par le journal Le Perche.
- Mise en ligne de l'enregistrement **vidéo sur Youtube (plus de 700 vues)**¹.

¹ La vidéo est toujours accessible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=lz7OMfnVmt0>

3. Une commune : 3 méthaniseurs !

Le cas de Saint-Mard-de-Réno illustre bien les conséquences du développement anarchique de la méthanisation induit par le projet de gazoduc : concentration de méthaniseurs dans un périmètre restreint, sans concertation avec les populations, des activités industrielles dans des zones agricoles.

Au printemps, notre association réalise des nombreuses démarches auprès de la Préfecture et de la Sous-Préfecture, de la Communauté de communes, du Département de l'Orne, du Parc Naturel Régional du Perche et de la Mairie ; des membres de l'association rencontrent également les porteurs de projet. Bien vivre dans le Perche informe la population à travers les médias et les réseaux sociaux.

A l'automne, trois recours gracieux sont déposés auprès du Préfet de l'Orne, par Bien vivre dans le Perche et par des associations partenaires, ainsi que par des riverains. Les frais d'avocat sont financés grâce à la générosité du public, qui répond à l'appel aux dons lancé par notre association.

En novembre, lors de la réunion d'information sur la méthanisation organisée par le collectif inter-associatif, les trois méthaniseurs de Saint-Mard-de-Réno sont présentés comme un cas emblématique des dérives induites par le projet du gazoduc du Perche.

En décembre, face au silence de l'État, un premier recours contentieux demandant l'annulation du permis de construire du projet de la SAS METHA CHAILLOUE a été déposé devant le Tribunal Administratif de Caen.

4. Antenne de Saint-Mard-de-Réno

Depuis fin 2020, les habitants de la commune sont confrontés à un projet d'implantation d'antenne de téléphonie mobile (4 G), qui change au gré des propositions et des refus. Depuis sa création, Bien vivre dans le Perche s'est mobilisé à leurs côtés.

- En avril, **lettre à la Mairie**, demandant que la population soit informée et consultée.
- En mai, **rencontre avec l'opérateur** pour soutenir les habitants.
- En juin, **discussion avec des élus**, pour exiger une réunion d'information
- En juillet, participation à la réunion d'information : **demande d'une simulation d'expositions aux ondes électromagnétiques**.
- Vers la fin de l'année, **prise de contact avec l' élu chargé du dossier**, afin de demander que la population soit informée et consultée sur le nouveau site, le 5^{ième} en un an !

5. Agir pour la préservation et la restauration du bocage

En mars, la coupe sans autorisation d'une haie protégée dans la forêt de Réno-Valdieu a suscité une vive émotion parmi les habitants de Saint-Mard-de-Réno. Lors des premières réunions du collectif citoyen qui deviendra par la suite Bien vivre dans le Perche, ils trouvent un espace pour dire leur désarroi et leur colère mais, aussi, pour s'interroger sur leurs moyens d'agir.

En juin, lors de la réunion d'adhérents, l'un des participants propose de créer un groupe de travail pour réfléchir à des actions qui pourraient être mises en place.

En septembre, une réunion est organisée pour définir les objectifs du groupe et ses outils :

- Création d'une bibliothèque de ressources sur les différents sujets.
- Identification du réseau de partenaires et de personnes concernées.
- Cartographie participative et identification de toutes les modifications, positives ou négatives
- Donner à chacun les moyens simples de réagir rapidement à une destruction en cours et de demander réparation pour les dégradations effectuées.
- Proposer et favoriser la replantation ou la réhabilitation par les communes, associations, particuliers ou autres.

Le 25 septembre, des membres du groupe assistent à la conférence sur les haies organisée par l'association Patrimoine de Saint-Mard, en partenariat avec le Parc naturel régional du Perche.

Perspectives

L'année 2022 a commencé « plein gaz », dans un contexte compliqué. Nous poursuivons nos actions avec le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté.

En début d'année, le projet de rebours et de gazoduc a été validé. Nous avons déposé un recours auprès de la Commission de Régulation de l'Energie et manifesté notre désaccord lors de la venue à Mortagne-au-Perche du Président de la Région ; le 3 mai, nous le rencontrerons à Caen.

Avec le collectif associatif, nous sommes venus en soutien des riverains du projet de méthanisation de Chemilli. Nous avons participé à l'enquête publique et obtenu l'organisation d'une réunion d'information. Nous avons donné un avis défavorable sur ce projet industriel en milieu rural.

Avec des associations partenaires et des riverains, nous avons déposé en début d'année des recours contentieux contre les permis accordés à deux méthaniseurs de Saint-Mard-de-Réno auprès du Tribunal Administratif de Caen. Les procédures seront longues et couteuses, c'est pourquoi nous avons besoin de votre soutien.

Toujours à Saint-Mard, un nouvel emplacement pour l'antenne 4 G a été présenté, sous la forme d'un ultimatum, alors qu'il se trouve à proximité des habitations et de l'Église. Les habitants se mobilisent à nouveau, toujours avec notre soutien.

Enfin, bonne nouvelle, le Parc du Perche s'intéresse à notre projet de cartographie participative. Il s'agit de développer une méthodologie pour actualiser l'inventaire des haies, qui puisse être transposable à d'autres communes. Si ce projet vous motive, faites-nous signe !

Plus largement, si l'envie de participer plus activement à la vie de l'association vous démange, n'hésitez pas à nous contacter, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

BIEN VIVRE DANS LE PERCHE
La Petellière (Chez M. Lecoq)
61400 SAINT MARD DE RENO
contact@bvperche.org
www.bvperche.org

